



Animateur CME et périscolaire f/h

Cat. C – cadre d'emplois des adjoints d'animation par voie de mutation, inscription sur liste d'aptitude, détachement ou à défaut contractuel

Située à 12 km de Paris, dans le département du Val de Marne, la Ville de Fresnes (29 000 habitants) incarne une ville en pleine transformation, alliant dynamisme urbain, cadre de vie apaisé et ambition et garantissant un environnement propice à l'équilibre entre vitalité économique et qualité résidentielle.

Ayant pour ambition de mener ses projets en y associant ses citoyens, Fresnes fait de la transition écologique un moteur de transformation urbaine et d'innovation sociale grâce à un projet de mandat ambitieux et structurant, articulé autour de quatre piliers : écologie, urbanisme durable, innovation sociale et démocratie participative.

Pour réaliser ces projets, les élus et l'équipe de direction générale s'inscrivent dans une modernisation de fonctionnement tournée vers l'amélioration continue et la transversalité interne.

Missions

Favoriser la découverte, l'intégration et la participation de tous les enfants, sans distinction, à la vie collective

Animer des activités pour les enfants, dont l'animateur a la responsabilité, en conformité avec le projet pédagogique

Eveiller et divertir les enfants à l'aide d'activités manuelles, culturelles et sportives

Animateur/trice CME (conseil municipal des enfants) : accompagner les élus CME dans la mise en œuvre et l'aboutissement de leurs projets, en leur permettant de s'exprimer et de dialoguer avec les partenaires, les acteurs institutionnels et associatifs de la collectivité.

- Organiser et tenir les élections du CME
- Organiser le week-end de formation
- Elaborer un planning annuel des actions du CME
- Proposer des actions favorisant l'apprentissage de la citoyenneté
- Planifier et préparer les commissions
- Préparer les séances plénières
- Préparer les cérémonies, organiser les interventions des élus et les accompagner lors des cérémonies officielles et autres manifestations
- Développer des partenariats avec les acteurs locaux dans le cadre des projets portés par les élus
- Participer aux diverses actions émanant du CME
- Valoriser les actions du CME
- Assurer le relais d'information auprès des élus, des directeurs d'établissement scolaires et des services municipaux
- Mettre en œuvre l'évaluation du dispositif
- Organiser les sorties en collaboration avec nos partenaires
- Informer et établir une relation de confiance avec les familles des élus



Animateur/trice périscolaire : sous la responsabilité du directeur de la structure, vous contribuez à la mise en œuvre du projet pédagogique d'un accueil de loisirs, dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT) :

Pause méridienne :

- Récupérer les enfants de « sa classe » et faire l'appel.
- Veiller au bon déroulement des repas des enfants dans un climat de convivialité.
- Veiller à la sécurité physique et affective des enfants.
- Accompagner l'apprentissage de l'autonomie des enfants, l'éveil du goût.
- Par rotation avec le moment du repas, proposer des activités adaptées à la tranche d'âge.

Mercredi et vacances :

- Assurer la sécurité physique, morale, affective et matérielle des enfants
- Accueillir les parents et les enfants – Pointer la présence des enfants
- Participer à la préparation et à l'animation des différentes activités
- Etre force de proposition et à l'écoute des besoins des enfants
- Communiquer et s'investir dans un travail d'équipe au quotidien
- Contribuer à la qualité du service public rendu à la population

Profil

- Être titulaire ou stagiaire du BAFA ou d'un diplôme équivalent reconnu par l'arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation en séjours de vacances et en accueils de loisirs sans hébergement.
- Intérêt pour la thématique de la citoyenneté de l'enfant
- Bonne qualité rédactionnelles et relationnelles
- Bonnes connaissances du fonctionnement des institutions municipales et nationales
- Connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, messagerie, internet)

Parce que nous rejoindre/rejoindre la Ville de FRESNES c'est faire le choix de :

L'humain au cœur de nos préoccupations :

- Un climat social positif/de bonne facture et des conditions de travail favorables reconnu en 2024 à l'issue du Baromètre QVCT mené par le cabinet externe ACCA
- Des événements de cohésion et d'information réguliers (Brunch RH, séminaires annuels, journée dédiée au personnel, etc.)
- Reconnaissance de votre investissement et de votre loyauté à travers des récompenses telles que la Médaille d'Or et la Médaille d'Argent pour les années de service



Avantages financiers :

- Prime de fin d'année 1200€, versée à 50% en juin et 50% en novembre, après 6 mois d'ancienneté.
- Reconnaissance de la performance et de l'investissement professionnel par le versement du CIA (Complément Indemnitaire Annuel) variable en fonction de l'entretien professionnel
- Restauration collective sur place avec tarification adaptées aux revenus
- Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance
- Remboursement à hauteur de 75% du pass Navigo
- Forfait Mobilité Durable (FMD) de 100 à 300 euros annuels

Le Développement professionnel et personnel :

- De nombreuses opportunités d'évolution et de parcours professionnels au sein de la collectivité, avec des dispositifs de formation interne reconnus (Pépinière), un accompagnement aux projets de mobilité et une offre interne de prépa concours toutes filières et catégories confondues
- Des possibilités élargies de formation, y compris diplômantes/certifiantes

L'Equilibre vie professionnelle-vie privée :

- Durée hebdomadaire de travail (37h30) générant 15 jours de RTT
- Télétravail
- Action sociale par le CNAS propose des actions et services visant le bien-être des agents, incluant des chèques cadeaux, des séjours de vacances, des aides sociales au logement, des forfaits sportifs, participation aux Ticket CESU (ménage, garde d'enfant, jardinier...) et bien plus encore

L'Accessibilité :

- Situé à seulement 15 km de Paris sur la petite couronne, notre emplacement est desservi par plusieurs lignes de transport en commun (6 lignes de bus dont le TVM, au croisement entre la A6 et A86), facilitant ainsi vos déplacements.